



Entre **Juine**
et **Renarde**



BULLETIN MUNICIPAL AUVERS SAINT GEORGES HIVER 2023



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Permettez-moi pendant qu'il en est encore temps, de vous présenter, à vous et à vos proches, une belle et joyeuse année telle que nous la voyons, et telle que l'ont vu par anticipation celles et ceux d'entre vous qui sont venus assister à la cérémonie des vœux de la municipalité.

Je dis bien « les vœux de la municipalité », car il me semble qu'il est temps de faire bouger quelque peu les lignes dans nos approches de la gestion municipale.

C'est ainsi que nos braves adjoints engagés dans la bonne marche des affaires communales ont tour à tour fait le bilan de leur action et de l'action des commissions dont ils ont la charge en projetant simultanément la suite des événements pour cette nouvelle année.

Ainsi, notre première adjointe, Corinne Millet, avec sa double casquette de présidente du comité des fêtes, a relaté les événements marquants de 2022, du Requiem de Mozart, qui a largement rempli notre église, à Aïda, opéra magnifiquement interprété par les *mini-opéras* en passant par la traditionnelle fête de la musique, encore modeste mais qui ne demande qu'à repartir après nos deux années de privations festives, sans oublier le retour également de notre traditionnelle fête communale du premier week-end de septembre avec pour la première fois à l'initiative du comité des fêtes un repas gaulois sur la place qui semblait bien petite ce soir-là.

L'adjoint aux travaux, entre autres, Franck Recoules, a accompagné la présentation orale de son action par une projection particulièrement appréciée permettant à chacun d'apprécier les réalisations et début de réalisation.

Ainsi ont été présentés l'aménagement du pré Joly dont la dernière étape sera franchie au printemps, la restauration du foyer rural dont les actions touchent essentiellement à l'isolation thermique, dont la remise en état et en sécurité de la cheminée, et la pose d'isolants bio-sourcés. Le corps de garde n'a pas été oublié puisque la suite de sa restauration est à l'étude après la magnifique mise en valeur de sa façade.

L'action sociale est et sera toujours à l'honneur avec l'attention soutenue de Isabelle Riffet pour qui c'est l'action principale. C'est ainsi que le traditionnel repas des anciens retrouve ses lettres de noblesse très prochainement avec quelques semaines plus tard notre voyage tout aussi traditionnel.

Enfin, sous l'impulsion de quelques conseillères dont la motivation n'a d'égale que l'amour du patrimoine, vous continuerez à découvrir le nouveau visage de nos transformateurs, le chemin des Roches, le cœur de Saint Fiacre et la rue des Bosquets devront ainsi être mis à l'honneur cette année.

C'est dans un esprit de valorisation patrimoniale que je vous présente, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de notre entier dévouement.

Denis MEUNIER



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SAMEDI 10 décembre 2022



Modification des statuts de la CCEJR

Monsieur le Maire fait part du rapport sur la modification des statuts de la CCEJR.

Les modifications apportées aux statuts de la Communauté de communes ont pour objet :

- de transférer la compétence « Étude, développement, financement, construction, production, exploitation, vente d'électricité et maintenance de tout système et installation de production d'énergies renouvelables à partir de l'énergie solaire »
- de redéfinir la compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs » en ajoutant « Cette compétence comprend :

- la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion de médiathèque d'une superficie au sol de plus de 300 m²,
- l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels suivants :

- la médiathèque située à Lardy
- le conservatoire situé à Etrechy
- le conservatoire situé à Lardy
- l'école de musique située à Boissy-sous-Saint-Yon

- la construction, l'aménagement, l'entretien de bassins nautiques

Après en avoir délibéré, le Conseil, émet à l'unanimité un avis favorable à cette modification.

Désignation d'un correspondant Incendie et Secours

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les services de Préfecture de l'Essonne et du SDIS demande au Conseil Municipal de désigner un élu correspondant Incendie et Secours en application de la loi du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile.

Mme MILLET est volontaire pour cette mission.

Après en avoir délibéré, le Conseil, désigne à l'unanimité, Mme MILLET comme correspondante Incendie et Secours.

PV de transfert et convention de répartition des charges

Monsieur le Maire explique que les services de la CCEJR nous ont transmis les procès-verbaux de mise à disposition des services suivants :

- Voirie
- Éclairage Public
- Assainissement des eaux usées et Gestion des eaux pluviales

Ainsi que les conventions suivantes :

- Répartition des charges de fonctionnement
- Création d'un service commun portant sur la police municipale intercommunale
- Création d'un service commun portant sur l'instruction du droit des sols.

Mme MILLET explique qu'il est indispensable que la convention pour la répartition des charges de fonctionnement précise une demande de compensation pour le coût des intérêts dus au titre des emprunts liés à la construction du bâtiment scolaire depuis 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve les PV et conventions présentés.

DES NOUVELLES DU CAFE...

Si on devait demander aux auversois ce qu'ils regrettent, leur réponse serait sûrement « le café ! »

Oui ! ce bon café qui rassemblait la population lors de festivités ou à d'autres moments !

Si de nombreuses tentatives de certains de faire vivre Auvers dans ce petit commerce de proximité n'ont pas abouti, il reste fermé depuis trop longtemps.

Malgré plusieurs contacts et propositions, la propriétaire reste fermée et ne cède pas au souhait de la mairie pour cette acquisition.

Des projets sont pourtant dans la tête des élus, accompagnés de certains riverains. Nous poursuivons nos démarches au juste prix.

A suivre ...





INFORMATIONS GENERALES

Recensement citoyen obligatoire

Sont concernés par le recensement militaire, les **jeunes filles et garçons atteignant l'âge de 16 ans**, de nationalité française.

Le recensement doit se faire à partir du jour anniversaire de **leurs 16 ans et dans une limite de 3 mois après**.

Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité, du livret de famille, et d'un justificatif de domicile et donner leur numéro de téléphone, adresse courriel et postale.

Cette démarche est obligatoire pour se présenter aux examens scolaires, concours publics ainsi qu'au permis de conduire.

Les jeunes qui se font recenser doivent créer leur compte sur majdc.fr au cours du trimestre qui suit leur recensement.

Une création de compte prématurée ne serait pas prise en compte et échouerait.

Pour plus d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51719> <https://presaje.sga.defense.gouv.fr>

LES AIDES AUX RENOVATIONS ENERGETIQUES

Le budget de l'État concernant les rénovations énergétiques a été repensé en 2022 et les aides financières à destination des particuliers sont reconduites en 2023.

En effet, les propriétaires, co-propriétaires et collectivités peuvent bénéficier d'aides pour améliorer la rénovation énergétique de leur logement. Cette liste d'aides financières comprend notamment des subventions, des chèques énergie, des réductions d'impôts et déduction fiscale, et bien d'autres. Il faut savoir qu'un logement qui respecte les normes de rénovation énergétique consomme moins d'énergie et permet ainsi de réduire le montant des factures mensuelles.

Voici la liste des aides financières auxquelles les Français peuvent bénéficier en 2023 pour la rénovation énergétique de leur logement (liste mise à jour en février 2023) :

- **L'Éco prêt à taux zéro** : ce prêt permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité de l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>
- **Le Coup de pouce économies d'énergies** : il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation globale, etc). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : <https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/>
- **Le chèque énergie** : c'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.
- **MaPrimeRénov'** : elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah "Habiter mieux agilité". Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>
- **MaPrimeRénov' Sérénité** : cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour accéder à cette aide, il suffit de faire une demande en ligne. Pour cela, vous devez d'abord vous créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po
- **La TVA à 5,5%** : pour des travaux de rénovation énergétique, certains particuliers peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur [le site du service public](#).
- **L'aide des entreprises de fourniture d'énergie** : les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).
- **La réduction d'impôt "Denormandie"** : elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur le revenu. Vous pouvez en savoir plus sur [le site du service public](#).
- **Le prêt express** : les particuliers peuvent [faire une demande de prêt express](#) auprès d'un établissement financier compétent afin de compléter les aides financières proposées par le gouvernement. Cela leur permet de financer facilement des travaux de rénovation énergétique dans leur logement.
- **L'exonération de la taxe foncière** : certaines communes et départements peuvent accorder une exonération de la taxe foncière à des ménages.

En complément de cette liste d'aides financières, vous pouvez vous rendre sur [le site du gouvernement](#) pour avoir plus de précisions.



Tom DA SILVA le 23/11/2022



Michel HUARD le 21 /01/2023





LA VIE DE LA COMMUNE

Nouvelles conditions d'accès en déchèterie pour les entreprises au 1er Janvier 2023

Accès en déchèterie

- Siège social situé sur une des 175 communes du territoire
- 100 passages / an maxi hors déchets végétaux
- 5m³ / passage maxi

Tarifs par tranche d'1 m³ (€)

- 25€ ^{TTC} déchets valorisables
- 45€ ^{TTC} déchets enfouissables
- 15€ ^{TTC} déchets Végétaux

Siredom

NOTRE MARCHÉ PAYSAN :

Malgré le froid et le temps de ces derniers jours, notre marché paysan tient bon et reste à votre disposition tous les samedis matin de 8h30 à 13h, toujours sur la place de l'église pour vous fournir des produits locaux et de qualité.

En effet nous y retrouvons :

Le Jardin d'Olivier avec ses fruits et légumes locaux et de saison.
Le cresson et la rhubarbe de Sylvie et Jean-Louis
La charcuterie de la famille Gallais
Les petits gâteaux, plats cuisinés maison ainsi que quelques fromages de Michelle et Patrick
Les fromages de chèvres de l'Enclos des Chevrettes
Les pains et viennoiseries de Laurent et Malika Leroy
Les fruits et légumes de Cyrille
Le stand de produits corses de Corentin

Et tous les quinze jours en alternance :

Les poulets de Richard et Le Miel de Xavier

Nous vous attendons toujours plus nombreux le samedi matin !!!!

One man Show GOSPEL

AUVERS-SAINT-GEORGES

avec **MISTER BLAIZ**

CONCERT
Sam. 5 novembre 2022 à 20h30

Église Saint-Georges
Place du Général Leclerc
8800 Auvers-Saint-Georges
PAF: 10 euros
-12 ans - entrée libre

www.misterblaiz.com
Tél : 06 15 59 49 18



CONCERT GOSPEL

Le 5 Novembre, l'église d'Auvers St Georges accueillait Mister BLAIZ et son équipe au son d'un répertoire de Gospel. Ce passage dans notre village fait partie intégrante de leur tournée 2022 qui rend hommage aux esclaves afro-américains. Ce récital intitulé « voyage dans l'univers du gospel » a permis de (re) découvrir des chants parfois personnalisés retraçant l'histoire. A travers son engouement pour ce style musical, Mister Blaiz et ses choristes ont envouté ce soir-là la cinquantaine de personnes présentes qui l'ont accompagné avec entrain sur les refrains.

Le comité des fêtes organisait pour la 1ere fois un évènement qui coïncidait malheureusement avec la fin des vacances scolaires. Un nouvel évènement sera organisé le samedi 1^{er} juillet afin de permettre aux absents, aux amoureux du Gospel et à ceux qui souhaitent le découvrir, d'y assister.

RANDO TELETHON

Dans le cadre du TELETHON, le 10 décembre dernier, l'Auversoise Gymnastique et Rand'Auvers, ont organisé deux randonnées pédestres ouvertes à tous, 1 boucle de 1h et une autre de 2h environ !

Les participants, venus de Villeneuve sur Auvers, d'Etrechy, de Morigny ou de notre village ont apprécié la découverte de nos chemins et se sont retrouvés ensuite autour d'un vin chaud offert par l'Auversoise.

Une semaine auparavant, c'est Villeneuve sur Auvers qui était venu animer quelques stands sur le marché du samedi !

Rendez-vous en décembre 2023 pour une nouvelle randonnée, encore plus nombreux, et ce pour une bonne action au profit de TELETHON.



COLIS DES ANCIENS

Comme chaque année, c'est avec un grand plaisir que l'équipe municipale s'est réunie afin de préparer les colis de nos aînés : Pâtés, petits plats, confitures, chocolats, et biscuits, accompagnés de vins, ont régalé les papilles de nos anciens, qui ne se sont pas fait prier pour venir les chercher !





LA VIE DE LA COMMUNE



OPERATION 1 NAISSANCE, 1 ARBRE

Samedi 26 novembre, les parents des 13 enfants nés en 2021 et 2022 ont été conviés au Pré Joly pour ce moment symbolique et convivial : « 1 naissance, 1 arbre ».

Un arbre pour chaque petit Auversois qui naît. Tout un symbole ! En effet, dans bien des cultures, anciennes ou récentes, planter un arbre à la naissance d'un enfant est signe de vie, de force et de longévité.

Comme l'enfant, l'arbre est un trésor de la nature, il est la flamme de la vie en perpétuelle évolution, il est le pont entre la terre et le ciel.

Comme vous, parents, l'arbre est protecteur.

Vous protégez votre enfant, l'arbre protège la terre sur laquelle il va vivre.

Au fil des saisons et du temps, votre bébé et son arbre vont se nourrir, grandir, prendre des forces, s'épanouir, et vous viendrez souvent avec lui contempler cet arbre, son arbre...

Les enfants sont l'avenir de la planète et l'arbre y est indispensable. Ils sont étroitement liés.

SPECTACLE DE NOËL

Le 9 Décembre au matin la municipalité a offert aux enfants d'Auvers St Georges un spectacle de Noël joué par la compagnie "Arabesque". De nombreux personnages étaient présents (Olaf, Mario, Pat Patrouille...), petits et grands étaient émerveillés.



VILLAGE DE NOËL A L'ECOLE

En cette glaciale journée de fin d'année, l'école a ouvert ses portes comme chaque année afin d'offrir aux parents un village de Noël où ont été vendus des articles confectionnés par les enfants et des parents. Ainsi qu'une vente de crêpes et de tajines confectionnés par Anissa, notre cuisinière en chef, des plats venus d'ailleurs ! L'argent récolté permettra d'aider les sorties et le financement de la classe de découverte des CE1-CE2 et CM1-CM2...

Les enfants ont aussi offert aux visiteurs un récital de chant et une pièce de théâtre.

Les nombreux visiteurs démontrent le succès de cet événement organisé de main de maître par Anissa, notre responsable périscolaire très impliquée dans la vie de notre école, que tous, et surtout la municipalité, remercient chaleureusement !





LA VIE DE LA COMMUNE



L'Atelier des Lutins

Comme Auvers sait le faire, nous avons accueilli l'association des « Lutins » en novembre 2022. A l'approche de Noël, cette féerie reste un moment apprécié des petits mais aussi des grands. Malgré la météo pluvieuse, c'est plus de 600 personnes qui se sont déplacées pour apprécier et participer aux diverses activités. Le corps de garde, le foyer rural, la salle polyvalente mais aussi la salle des associations ont été pris d'assaut par les visiteurs. L'exposition sur la Place des commerçants et les différents stands présents ont permis aux auversois et extérieurs de commencer leurs emplettes pour Noël. C'est encore une réussite et nous ne manquerons pas de réitérer cet événement en 2023.



LE GOÛTER DE NOËL

Le 14 Décembre, les enfants d'Auvers St Georges, ont eu la chance de pouvoir partager leur goûter en présence du Père Noël, venu exprès pour l'occasion avec son lutin préféré et sa hotte pleine de surprises. Monsieur le Maire, accompagné du Père Noël, a offert avec plaisir à nos enfants des livres adaptés à chaque tranche d'âge et des chocolats toujours appréciés des enfants !



VŒUX de la MUNICIPALITE

Dans la salle polyvalente, le samedi 7 janvier, plusieurs dizaines de personnes ont renoué avec les traditionnels vœux de la Municipalité (annulés depuis 2 ans pour cause sanitaire !) et sont venues écouter avec attention un récapitulatif, en vidéo sur grand écran, des différents travaux et animations qui se sont déroulés tout au long de l'année 2022.

Le maire entouré par le Conseil Municipal, a chaleureusement remercié les Auversois et les élus venus en voisins de leur présence et a remis la médaille de la commune à Mme Riehl, professeur des écoles, initiatrice du jardin potager, qui avait pris au pied levé la direction de l'école en 2020/2021, et à Anissa Kherouaa, initiatrice du poulailler, pour son implication depuis 20 ans et son dévouement envers l'école et les enfants, très émues toutes les deux !

L'assemblée a ensuite partagé autour d'un verre et de petits fours un bon moment d'amitié et d'échange.





LA VIE DE LA COMMUNE



Un dimanche, à vélo

Soyez vigilants, retenez la date !!

Dimanche 16 avril un après-midi vélo sera organisé.

Différents itinéraires seront proposés pour permettre à tout le monde quel que soit l'âge ou le niveau de trouver de quoi participer à cette sortie.

Le but ? Un dimanche sans voiture, un moment de cohésion, un moyen pour découvrir le village différemment, un grand bol d'air et bien d'autres raisons pour sortir son vélo, sa trottinette ou ses rollers,

Alors, n'hésitez pas ! enfourchez votre 2-roues ou roulettes et rejoignez-nous.



Vendredi 17 mars, pour fêter la **St Patrick**, aura lieu un concert, par L'ORCHESTRE CELTE ETRECHIC du conservatoire d'Etrechy, animé par Jean-Marc Fell.

Rendez-vous à partir de 20h30 à la salle polyvalente d'Auvers Saint Georges.



Auversoise Gymnastique

De nouveaux adhérents nous ont rejoints ce dernier trimestre pour partager un temps de détente et se maintenir en forme, nous leur souhaitons la bienvenue. La Fédération Française d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire a attribué à l'Auversoise Gymnastique le « Label Qualité Club Sport Santé », gage de notre engagement à maintenir la qualité dans le domaine du Sport Santé au sein de l'association.

Il est toujours possible de nous rejoindre ou de tester 2 cours gratuitement.

N'hésitez pas à nous contacter :

Cathy Soullard : 06 80 26 66 51

François Bardou : 06 88 90 26 87.



VOYAGE DE NOS AÎNÉS

Celui-ci aura lieu le jeudi 1^{er} juin.

Nous irons en Eure et Loir, loin des fastes de Versailles, nous entrerons dans l'intimité de la demeure de Madame de Maintenon, dernière épouse du Roi Soleil.

L'horaire de départ sera précisé ultérieurement par affichage à la mairie.

SOIREE KARAOKE - TARTIFLETTE ORGANISEE PAR L'ECOLE

Pour notre plus grande joie, le 7 février au soir a eu lieu dans la salle polyvalente, une soirée karaoké avec repas et animations surprises, dont les bénéfices serviront à aider le financement de la classe de découverte, et d'autres projets.

Les parents se sont emparés du projet : certains ont prêté du matériel, d'autres ont fait les courses, d'autres ont installé la salle ou effectué le service.

Anissa, partie prenante du projet, nous a prêté du matériel et Mehdi en maître de cérémonie dont les talents d'animateur ne sont plus à prouver, a fait rire et s'amuser petits et grands !

Une belle énergie a régné au sein de l'équipe pour faire de cette soirée un moment inoubliable tant pour les enfants que pour les parents ! Tartiflette et chansons ont fait passer un très agréable moment tous ensemble, qui prouve que l'école d'Auvers Saint Georges est à la fois un lieu d'apprentissage et de vie.

Dominique El Oumami, directrice de l'école



Votre mairie

Place du Général Leclerc
91580 AUVERS-SAINT-GEORGES
Tél. 01.60.80.34.01 - Fax 01.60.80.58.85
Adresse e-mail : mairie@auvers-saint-georges.fr
Site internet : www.auvers-saint-georges.fr
Page Facebook :
<https://www.facebook.com/Mairie.AuversSaintGeorges/>

Horaires d'ouverture :

Lundi au Vendredi : de 13 h 30 à 18 h
Samedi : de 9 h 30 à 11 h

Communauté de Communes

Entre Juine et Renarde

2 rue des hêtres pourpres, 91580 ETRECHY.
Tel : 01 83 63 88 22
Site internet : <http://www.entrejuineetrenarde.org>

Horaires d'ouverture :

Le Lundi : de 15h à 18h
Du Mardi au Vendredi : de 09h à 12h et 15h à 18h
Le Samedi : de 09h à 12h

Les déchets

Ordures Ménagères :

*Le vendredi

Tri Sélectif :

- * Les emballages : le mardi (dé.
- * Le verre : le 1^{er} mardi de chaque mois (Très tôt le matin).
- * Déchets Verts : se reporter au calendrier distribué et disponible en Mairie

DECHETTERIE Eco-Centre d'Etrechy

Lundi, mercredi, vendredi : 10 h-12 h et 13h- 18h
Samedi : 9 h-12 h et 13h- 18h
Dimanche et jours fériés : 9h-12h **BADGE GRATUIT EN MAIRIE**

Encombrants :

Appeler le 01 64 56 03 63.
Pour un ramassage limité à 2 m³ par foyer et 2 fois par an.
Merci de respecter les jours et horaires de sorties des déchets afin de ne pas encombrer les trottoirs et de garantir la propreté de nos rues !

Urgences : téléphones utiles

Urgences médicales - SAMU	15
Pompiers	18
POLICE ou GENDARMERIE	17
Gendarmerie de LARDY	01 60 82 60 03

Police Municipale et Intercommunale : 01 69 78 32 96
numéro d'appel unique (transféré sur le portable des agents de services). Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
Mail : pmetrechy@orange.fr

Calendrier des manifestations

Vendredi 17 mars	20h30	Concert St Patrick (Salle polyvalente)
Vendredi 24 mars	12h	Repas des Anciens
Dimanche 9 avril	9h30	Messe de Pâques (Eglise)
Dimanche 16 Avril		Un dimanche à Vélo
Dimanche 21 mai	journée	Bric à Brac (Stade)
Jeudi 1 ^{er} juin	journée	Sortie des Anciens
Samedi 3 juin	soir	Concert Harpe (Eglise) <i>ss réserve</i>
Mercredi 21 juin	19h	Fête de la Musique (Place)
Samedi 1 ^{er} juillet	20h30	Gospel (Eglise)

Location de la salle polyvalente

Pour les Auversois : **250 €** -- pour les Extérieurs : **700 €**
Caution réservation : 500 € -- caution ménage : 200 €
+ une attestation d'assurance

Hôpital d'Arpajon	01 64 92 92 92
Hôpital d'Etampes	01 60 80 76 76
Centre antipoison	01 40 05 48 48

Medecins

Drs Brousse & Cerf, 14 rue des Amandiers	01 60 80 30 28
Drs Joly & Boulais, 19 bd de la Gare	01 60 82 56 51
Dr Lefebvre-Desplat, 17 rue St Exupéry	01 60 80 39 70
Dr Meunier, 10 rue C Berchère	01 60 80 39 76
Dr Benoist, 1 ^{er} ter impasse St Nicolas	01 06 80 00 05

Cabinets infirmiers Etrechy :

FI Ballery & E Ferrie, 5 pl Général de Gaulle	01 69 92 23 66
S Lefebvre, 10 bd de la gare	01 69 94 04 96
C Bovin & C Druessne, 11 rue du Martrois	01 60 80 31 44
V Piaud, 2 rue A de Musset	01 69 94 04 96
C Bervialle, M Mercier & m Delval, 2 C rue des amandiers	01 60 80 31 23
F Milley, 33 bd de la gare	06 63 99 61 72

Kinésithérapeutes :

A. de Boishebert-Ricart, 74 grande Rue	01 60 80 44 18
A Daviot, 13 rue Fontaine	09 73 63 49 68

Ostéopathes

Pauline Gabard	07 81 76 81 33
Stephane Ricart, 74 grande Rue	01 60 80 44 18
Luc Benoist	01 60 80 00 05

Pédicure-Podologue :

C Le Baron et S Barrat, 24 bd de la gare	01 60 80 59 73
E Poulain, 15 pl Général de Gaulle	01 60 80 49 55

Sages Femmes

Mmes Marion, Audidier & Frignet 24 bd de la gare	01 60 80 36 27
---	----------------

Chiropracteur

Emilie Guedj, 24 bd de la gare	01 69 58 55 40
--------------------------------	----------------

CPAM, 26 rue de Saclas 91150 Etampes 36 46

Autres Services

SICAE	01 69 90 65 43
VEOLIA	01 69 90 71 47
AIMD, rue du Pré Bénard, 91510 Lardy	01 60 82 60 70

Notre église

Messe tous les 2^e samedis du mois à 18h30

Pour tous renseignements sur le secteur Paroissial Vallée de la Juine (Catéchisme, baptême, mariage, décès...), contacter le Presbytère d'Etrechy au 01 60 80 30 58 (répondeur) ou mail : secteurpastoralvaldejuine@hotmail.fr
Contact à Auvers : Mme Anne-Marie Guittard au 01 60 80 34 57